

TERRITOIRES CULTIVÉS FORUM #3

I DIRITTI CULTURALI PÈ TRASFURMÀ I NOSTRI TERRITORII
LES DROITS CULTURELS POUR TRANSFORMER NOS TERRITOIRES

TABLES RONDES ET CONFÉRENCES

19 DI GHJUGNU

BASTIA

CAC UNA VOLTA
09.00 - 17.00

20 DI GHJUGNU

AIACCIU

GRAN PALAZZU CULLETTIVITÀ DI CORSICA
10.00 - 15.00



FORUM TERRITOIRES CULTIVÉS #3

GHJOVI U 19 È VENERI U 20 DI GHJUGNU DI U 2025

LES DROITS CULTURELS POUR TRANSFORMER NOS TERRITOIRES

Le projet "Territoires Cultivés", piloté par l'AVITEM, s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet de coopération décentralisée lancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Les collectivités territoriales partenaires de ce projet sont : la Municipalité Métropolitaine d'Izmir en Turquie, la Ville de Nice Côte d'Azur, la Collectivité de Corse et la Ville de Vitrolles.

Ce projet se concrétise à travers une série de forums ouverts, organisés au sein de chaque collectivité partenaire (Nice, 28 & 29 novembre 2024 ; Vitrolles, 23 & 24 mai 2025, Corse 19 & 20 juin et Izmir, 4 & 5 septembre 2025), visant à échanger sur les défis communs des territoires méditerranéens. "Territoires Cultivés" explore le lien entre culture et développement durable en Méditerranée, mettant en avant le rôle essentiel du secteur culturel comme levier de transitions.

La Collectivité de Corse s'inscrit dans ce projet en abordant la question de la mise en oeuvre des droits culturels de manière différenciée au sein de nos territoires en tant que vecteurs potentiels de leur transformation.

GHJOVI U 19 DI GHJUGNU DI U 2025 - BASTIA CAC UNA VOLTA

CULTURE ET COHÉSION DES TERRITOIRES

09H30 - 10H00 : OUVERTURE OFFICIELLE

10H00 – 11H00 CONFÉRENCES INAUGURALES :

•10H00 - 10H20 : “PASQUALE PAOLI, UN GRAND DES LUMIÈRES”

*Dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli conférence de Eugène GHERARDI
Professeur des Universités -Directeur du laboratoire "Lieux, Identités, eSpaces, Activités" UMR 6240 LISA*

**•10H30 – 10H50 « DE LA DÉCLARATION À LA RECONNAISSANCE DES DROITS CULTURELS DE LA
COMMUNAUTÉ MÉDITERRANÉENNE »**

Conférence de Sébastien Quenot du laboratoire "Lieux, Identités, eSpaces, Activités" UMR 6240 LISA

**AXE 1 : DONNER LA POSSIBILITÉ À CHACUN DE RECEVOIR, TRANSMETTRE, CRÉER ET EXERCER SES
PROPRES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES**

11H15 - 12H15 TABLE RONDE : CULTURE ET TERRITOIRES

*Comment la culture joue-t-elle un rôle pour la diversité et l'égalité sur tous les territoires, en valorisant leurs spécificités ?
garantir la liberté d'expression artistique et la diversité artistique partout sur le territoire ; permettre à tous de participer
à cette diversité culturelle et tendre vers la co-construction de projets artistiques.*

12H30 - 14H30 PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

**La mise en œuvre des droits culturels : Comment passer du discours à l'opérabilité au travers de deux
exemples importants : L'Éducation Artistique et Culturelle et le Patrimoine matériel, immatériel et naturel
« nos biens communs ».**

14H30 - 15H15 : LES DROITS CULTURELS AU CŒUR DE L'EAC

*Chaque personne doit pouvoir développer une pratique artistique et culturelle pour se connaître, se (re)découvrir, et
avoir un autre rapport au monde. C'est pour cela que l'éducation artistique et culturelle, qui permet de s'ouvrir aux
autres et se base sur la transmission des connaissances et des savoirs, académiques comme populaires, doit être
considérée comme une priorité.*

AXE 2 : PROTÉGER, METTRE EN VALEUR ET TRANSMETTRE LES PATRIMOINES CULTURELS ET VIVANTS

**15H30 - 16H15 : LES PATRIMOINES MATÉRIEL, IMMATÉRIEL ET NATUREL , NOS « BIENS COMMUNS » ,
HÉRITAGES VECTEURS DE CRÉATION**

*Une politique culturelle doit permettre à chacun de créer également à partir de son héritage et de transmettre. Le
patrimoine matériel et immatériel est une entrée privilégiée pour appréhender les droits culturels, avec une double
approche individuelle et aussi collective : chaque personne construit sa culture à partir de ses héritages, le patrimoine
constitue le socle de l'espace de vie commun. Il s'agit de faire de ce patrimoine culturel et naturel vivant,
des « communs » à disposition de tous.*

16H15 - 16H30 : DÉBAT AVEC LA SALLE

18H00 : CORTI

*-Visite de l'exposition « Femin'Isula » Musée de la Corse
-Visite de l'exposition « Fin de party » – FRAC Corsica*

VENNERI U 20 DI GHJUGNU DI U 2025 - GHJURNATA - AIACCIU GRAN PALAZZU CULLETTIVITÀ DI CORSICA

LES DROITS CULTURELS DANS LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DE CHAQUE TERRITOIRE

AXE 3 / « FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE » : FACILITER LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUTOUR D'UN PROJET PARTAGÉ

10H00 - 10H45 : TABLE RONDE - « L'ART ET LE VIVANT »

« ..un des premiers critères de richesse culturelle étant alors la proximité de la personne à son milieu naturel cultivé, à savoir sa connaissance, sa capacité de le partager, d'en tirer des ressources et d'y créer. » observatoire des droits culturels.

11H00-11H45 TABLE RONDE : « L'INITIATIVE ARTISTIQUE ET CULTURELLE PORTEUSE DE CHANGEMENT »

Contribuer à un projet artistique et culturel, rendre possible la participation et l'implication des gens pour passer à un véritable projet de territoire(s) partagé et s'inscrire plus largement dans un projet de société.

12H00 PAUSE DÉJEUNER

14H30 - 16H00 : RESTITUTION PAR L'AVITEM

17H00 : VISITE DU MUSÉE FESCH ET DE SA BIBLIOTHÈQUE